



bpost
P8-PP
BELGIQUE-BELGIE
P912091

Société Royale asbl
Union Touristique
Fondée en 1932

N° d'entreprise : 0410 842 807

Siège social : Quai Orban 41/022 4020 LIEGE

Le Hurlevent

Périodique mensuel édité par la
Section de Liège des Amis de la Nature

Cotisations : BE81 0882 2665 3124

Section : BE76 0682 0475 4495

les.amis.delanature@hotmail.com

Maison Hurlevent, sur les Bruyères, 663 à 4870 Fraipont.

Réservations : hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

N° 615 Février 2025

Editeur responsable : Willy S'JONGERS, rue Neuville, 89 à 4100 SERAING 0497/ 15 17 63

Retour du courrier non distribué : même adresse



Le mot du Président

Ne voilà -t-il pas qu'Outre Atlantique les américains confient les clés du pouvoir à un illuminé qu'il ne faut surtout pas critiquer... et qui libère des centaines de délinquants pour éblouir sa base électorale (un mouvement d'écervelés d'extrême droite).

Mais où va notre monde ? La richesse du cœur et des solidarités, la noblesse de la tolérance et des amitiés, plus rien ne semble réel et la menace d'une guerre mondiale est de nouveau à nos portes.

Car il ne faut pas s'y tromper, que ce soit en Russie, en Chine ou aux USA, les égos des "dictateurs" les plus puissants du monde, n'ont cure des vies humaines.

"Toutes les décisions qui engagent les vies humaines sont prises par des gens qui ne risquent absolument rien." (S.Weil)

Les conséquences vont se faire sentir en Europe, nous en sommes certains, et vont bousculer nos habitudes et notre quiétude.

Jamais les valeurs défendues par les Amis de la Nature ne pourront être à la base d'une guerre, puisqu'elles prônent la tolérance, la solidarité et l'amitié entre les peuples.

Soyons fiers de nos valeurs et n'ayons pas peur de les défendre avec force car le "bruit des bottes" risque de se faire bientôt entendre

Notre belle auberge restera fermée au mois de février et notre prochaine journée de travail et d'amitié est fixée au 22 février à 10h. Bienvenue à tous les volontaires pour le grand nettoyage avant ouverture.

Cordial berg frei

PAUL

Adresses de contact

Président : Paul MINGUET
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
paul.minguet@hotmail.com 0477/ 29 43 88

Secrétaire et cotisations : Willy S'JONGERS
Rue Neuville, 89 à 4100 Seraing
sjowilly@hotmail.com 0497/ 15 17 63

Trésorière Frédérique NOEL
Chaussée des Forges, 136 à 4500 Huy
fredounoel@hotmail.com 0475/76 55 75

Réservations de notre auberge « Hurlevent »
Anne-Marie DE COCK
Quai Orban, 41/022 à 4020 Liège
hurlevent.anlg@gmail.com 0497/ 35 49 90

Dossiers subsides: Théo VANHEES
Rue des Héros, 7 à 4431 Loncin
vanheesth@gmail.com

Cotisations

Montant des cotisations à verser uniquement au compte BE81 0882 2665 3124 de la section de Liège

Carte V : Membre titulaire chef de famille et enfant de 18 ans et plus 20,00 euros

Autres membres de la famille

Carte A Epouse, conjoint(e) 10,00 euros

Carte J Jeune de 15 à 17 ans 6,50 euros

Carte K Jeune de moins de 14 ans 2,00 euros

Frais d'envoi de la carte : 1,50 euro

Bulletin pour un membre d'une autre section : 8,00 euros

Je rappelle que l'affiliation donne droit au séjour dans les différentes maisons de la nature, en Belgique et à l'étranger, à des conditions avantageuses.

Elle vous permet de recevoir notre bulletin de liaison mensuel.

Important : certaines mutuelles encouragent la pratique d'un sport et remboursent la cotisation. N'hésitez pas à vous renseigner et demandez le document à faire remplir par votre section.

Journées de travail pour le bulletin de mars: rédaction : les 24 et 25 février dates à respecter pour l'envoi des documents. Merci.

Expédition : le 28 février

Si vous changez d'adresse n'oubliez pas de le signaler au responsable du bulletin.

Quelques renseignements utiles

Vous pouvez obtenir les renseignements complets sur les maisons A.N. via le site internet de l'International des Amis de la Nature : www.nfi.at

L'Ufan sur internet, vous y trouverez des informations sur nos maisons en Belgique : www.amisdelanature.be où vous trouverez également les périodiques de toutes les sections de la Fédération

Dates à retenir

Le lundi 17 février, Un technicien effectuera la mise en conformité de l'installation électrique à l'auberge. Nous serons présents, nous en profiterons pour effectuer quelques travaux d'entretien.

Le samedi 22 février. Journée de travail pour préparer la réouverture de l'auberge prévue début mars.

Le samedi 29 mars à 14h. Assemblée générale de notre section. Tous les détails et l'ordre du jour paraîtront dans le bulletin de mars. Mais nous comptons d'ores et déjà sur la présence du plus grand nombre.

Marches adeps en février

Dimanche 2

Rendez-vous à FERRIERES
Terrain de football, rue Pré du Fa 6

Dimanche 16

Rendez-vous à STREE
Rue du Bois Rosine, 7

Dimanche 9

Rendez-vous à DURBUY
Fond Sainte-Anne, 3

Dimanche 23

Rendez-vous à VIEUXVILLE
Rue de Palogne, 6

Exploration du Monde

Au cinéma « Le Parc » rue Carpay, 22 à Liège
Le samedi 15 février 2025 à 14 h et 17 h

Auvergne, terre de caractère et de passion

L'Auvergne abrite des paysages uniques en France. Preuve de sa singularité, elle offre au visiteur le privilège d'être transporté au temps de la création du monde. L'UNESCO ne s'y est pas trompée en classant la chaîne des Puys au Patrimoine Mondial de l'Humanité, en 2018.

Il n'est pas d'autres régions en France où l'on a, comme ici, l'impression de vivre l'histoire de la Terre. Aride, rugueuse ou, plus loin, irriguée à l'eau claire, ici, la terre elle-même nous raconte l'histoire des éléments. Ces éléments qui forment un TOUT, que l'on appelle la nature.

La terre, le feu, l'eau, comme si tous 3 avaient l'Auvergne comme berceau.

Aujourd'hui, l'Auvergne fait partie des destinations privilégiées des voyageurs et des amoureux de la nature en France. Elle séduit par ses paysages uniques, la majesté de ses volcans, le mariage harmonieux entre l'eau et la roche, ses châteaux, ses villages pittoresques mais aussi par un style de vie simple et authentique.

Cette région, Patrick Bureau l'a parcourue en tous sens et durant de longs mois. Chaque voyage lui a apporté un pan nouveau à sa connaissance.

De Clermont-Ferrand, la capitale régionale, aux sommets du Cantal, des sources de Vichy jusqu'aux gorges de l'Allier, à travers de nombreuses rencontres avec la population locale, l'auteur a souhaité découvrir le vrai visage de l'Auvergne d'aujourd'hui,

Si les volcans ont façonné les paysages de l'Auvergne, ils ont aussi forgé le caractère des Auvergnats. Partager leur quotidien, était pour le réalisateur comprendre un peu mieux l'histoire et les hommes de cette région.

Au travers d'images inédites et de rencontres passionnantes, Patrick Bureau nous dévoile dans son film la richesse de cette terre auvergnate, mais aussi la vitalité de sa population et son art de vivre si singulier.



Par Patrick Bureau

Musées de Liège

A la Boverie

ESPACE JEUNES ARTISTES

BENJAMIN HOLLEBEKE



ESPACE
JEUNES
ARTISTES

BENJAMIN
HOLLEBEKE

L'Espace Jeunes Artistes de La Boverie accueille Benjamin Hollebeke : « And since then we've been slowly changing »
 « Un rêve, donc, une nostalgie, un tressaillement au plus intime de l'être, l'appel d'une métamorphose des conditions intérieures de l'âme, d'un pèlerinage de tous les vertiges, vers ce qu'il faut bien dire une conversion spirituelle – et nul n'en peut faire l'économie, qui prétend restituer quelque frisson du romantisme, puisqu'il n'y a rien à en dire, dans le fond, mais le sens d'une ferveur à retrouver, pour ne pas mourir tout à fait dans le béton du monde. »
 Michel Le Bris, « Le défi romantique », Flammarion, 2022.
 Vernissage le 5 février à 18h.
 Exposition accessible du 6 février au 30 mars 2025.
 Entrée gratuite
<https://www.instagram.com/benjaminhollebeke>

Au Grand Curtius

Cinémusée : Paul Delvaux, Le Somnambule de Saint Idesbald

Réalisateur : Adrian Maben. Durée : 68' – 1986
 Adrian Maben suit le peintre belge Paul Delvaux dans ses différents lieux de vie et l'écoute se raconter. Un portrait dans lequel reviennent sans cesse les motifs de sa peinture.
 Paul Delvaux raconte sa vie, ses souvenirs, parle de son travail, des thèmes qui sont les siens, tous venus d'un détail autobiographique.

Le Service Animation des Musées, en collaboration avec le Centre du Film sur l'Art, propose tous les 3e mercredis du mois, une projection cinématographique ayant pour thème l'art.

Grand Curtius

19 février 2025 à 12h30 3 €

[Réservation en ligne](#)

animationsdesmusees@liege.be +3242216832-3



A méditer :

Il y en a qui font quelque chose. Il y en a qui ne font rien ou pas grand-chose. Il y en a douze qui font quelque chose. Il y en a trente qui en parlent et quatre cent qui haussent les épaules. Il arrive qu'un de ces quatre cent vienne expliquer à l'un des douze ce qu'il faudrait faire. Alors celui-ci sourit et ne dit rien...car il a déjà quelque chose à faire !

Les plantes invasives, un risque pour l'environnement et la santé

Certaines plantes, dites invasives, peuvent avoir un impact néfaste sur l'environnement, la biodiversité et représentent potentiellement des risques pour la santé humaine. Le laboratoire de la Santé des végétaux de l'Anses mène des travaux d'expertise et de recherche pour évaluer les risques liés à ces plantes.



Plantes invasives : de quoi parle-t-on ?

Parmi celles qui nous entourent, certaines plantes sauvages sont naturellement présentes sur notre territoire, sans y avoir été amenées par l'Homme. Ces plantes sont appelées plantes indigènes. D'autres plantes ont été introduites volontairement ou accidentellement par les humains en dehors de leur milieu naturel. Ce sont les plantes dites exogènes ou exotiques.

L'introduction accidentelle d'espèces se produit par exemple lorsque des graines d'espèces exotiques contaminent des marchandises importées. C'est notamment le cas des graines de « mauvaises herbes » se trouvant parmi les semences d'espèces cultivées : blé, maïs, soja.

Les introductions volontaires concernent de nombreuses plantes cultivées à la base de notre alimentation comme la tomate, la pomme de terre, le maïs... Mais aussi de nombreuses plantes ornementales telles que le bougainvillier, la glycine de Chine, le mimosa et bien d'autres.

L'immense majorité des espèces introduites, en particulier celles introduites volontairement, sont bénéfiques pour l'humain. Mais une petite fraction est capable de s'échapper des lieux où elles sont cultivées (jardins, parcs, ...) et peuvent se reproduire de façon autonome dans d'autres lieux. On dit alors qu'elles sont **naturalisées**.

En Wallonie, des mesures existent déjà depuis plus de 7 ans afin d'interdire l'implantation des plantes exotiques envahissantes, et de promouvoir des bonnes pratiques de gestion et de lutte de ces espèces [En 2015, afin de mener une action concertée et efficace au sein des États membres, l'Union européenne a également établi des mesures de prévention et de gestion de l'introduction et de la propagation de ces espèces en interdisant notamment leur importation, leur transport, leur commercialisation, leur utilisation, leur culture et leur introduction dans l'environnement. En 2019, un accord de coopération a été adopté par l'État belge et les régions afin d'harmoniser la mise en application de cette réglementation européenne au



niveau national et régional. Le décret du 2 mai 2019 instaure les mesures à appliquer spécifiquement en Région wallonne, qui entreront prochainement pleinement en vigueur. Les espèces visées concernent maintenant également des espèces animales comme le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax* ou le moustique japonais *Aedes japonicus*.